

« AU CŒUR DE LA MOTTE »

JOURNAL N°9

Association Loi 1901 J.O. du 3 mai 2008

ANNEE 3

Date de parution 23/10/2010

Dans ce numéro :

Le mot du président	1
Assez d'intolérance	1
La maison médicalisée	2
Le chemin de la Batie Neuve	2
Réforme Collec. Territoriales	3
Passage à la TNT	3
Randonnée pédestre ABIAN	4
3ème VIDE GRENIER	4
Fable	5
Bulletin d'adhésion	6

LE MOT DU PRESIDENT

Depuis plus de 2 ans nous vous informons sur la marche de la commune. Nous voulons par ce journal apporter nos commentaires sur l'action municipale et vous éclairer sur les questions majeures qui se posent. Certains aimeraient que nous soyons plus discrets voire inexistantes ! Mais la vie en démocratie exige que chacun s'exprime et que cette expression soit reçue avec respect. Nous espérons que ce soit un

jour le cas dans notre village. Je saisis cette occasion pour vous dire que nous assistons à tous les conseils municipaux. Nous sommes malheureusement les seuls du village. Que vous soyez opposant ou favorable au maire VENEZ DONC ECOUTER ce qui se passe dans les réunions du conseil municipal. C'est un très grand enrichissement car vous y verriez en direct son fonctionnement ainsi que les décisions prises par nos élus.

De la même manière vous pouvez assister aux réunions de la COMMUNAUTE DE COMMUNES

LA DEMOCRATIE NE S' USE QUE SI L' ON NE S' EN SERT PAS

LE BAR DE LA POSTE A REALISE COURANT MAI, AVEC L'AIDE DES AGENTS COMMUNAUX UN AMENAGEMENT AFIN DE PERMETTRE L'ACCES DE SA TERRASSE AUX PERSONNES A MOBILITE REDUITE. NOUS SALUONS CETTE BELLE INITIATIVE.

ASSEZ D'INTOLERANCE

Il est impensable que notre village se laisse aller à l'intolérance vis-à-vis de ceux qui appartiennent à une autre composante que celle de la majorité en place. Il est inacceptable qu'une campagne de dénigrement injustifiée et calomnieuse, orchestrée par certains entraîne quelques personnes à

prendre des positions extrêmes. L'intolérance des chefs ne doit pas rebondir sur la population ! La critique est saine car l'exercice solitaire du pouvoir conduit à une forme d'autoritarisme ne souffrant plus avec le temps la moindre controverse. Alors continuons à nous saluer dans le village et

surtout devant notre clocher symbole de la fraternité selon notre séculaire tradition chrétienne !

**LIBERTE- EGALITE
FRATERNITE**

LA MAISON MEDICALISEE

Nous étions tous impatients de connaître la suite donnée à ce projet. Le dépôt du dossier final ayant eu lieu au mois de février 2010, la réponse devait être connue au mois de septembre. La commission chargée de son étude s'est bien réunie et a statué le 3 septembre. Malheureusement la décision du CROMS (Comité Régional de l'Organisation Médico

Sociale) a été négative et seulement notifiée début octobre.

Les motifs invoqués portent sur trois points :

- 1- le projet n'a pas été inscrit au PRIAC (PRogramme Interdépartemental d'ACcompagnement des handicaps et de la perte d'autonomie),
- 2- il sort du cadre régional et départemental,
- 3- le choix de l'implan-

tation géographique est mauvais.

Ces motifs pour le moins surprenants sont discutables et ont incité les porteurs du projet à poursuivre leur démarche.

Il faut savoir que ce projet, présenté il y a maintenant deux ans, a été modifié à six reprises sur demande des instances administratives



(les projets de maison de retraite médicalisée et de centre de soins, spécialisé dans le traitement de la maladie d'Alzheimer ont, entre autres, été rejetés)

Tout a été mis en œuvre par les responsables de la « SCI la Motte » pour se mettre en conformité avec les exigences ad-

ministratives afin d'obtenir l'agrément pour la construction de cette structure. Il semble que cela n'ait pas été suffisant.

On déplore souvent en France les lenteurs et les tracasseries de l'administration, et ici il s'agit de dizaines d'emplois en jeu, et

d'une énorme bouffée d'oxygène pour notre village.

DOSSIER A SUIVRE

LE CHEMIN DE LA BATIE NEUVE

Plusieurs demandes ont été formulées auprès de la municipalité afin de goudronner le chemin communal n° 18 qui dessert le centre équestre de la Bâtie neuve. Faute de budget suffisant les travaux n'ont pu être réalisés (**malgré l'annonce d'un excédent de fonctionnement de 225 216 € !!!**).

Une aide de 6 000 € a été sollicitée auprès de notre député Monsieur Daniel SPAGNOU, et accordée par le Ministre Brice HORTEFEUX (Ministre de l'Intérieur, de l'Outre-mer et des Collectivités Territoriales). Elle doit faire l'objet d'un arrêté d'attribution au titre de la réserve parlementaire

personnelle de notre député et devrait être versée au budget communal 2010.

En ce début d'automne, fin de la saison touristique, le chemin attend toujours sa réfection.



LA REFORME DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

L'Assemblée Nationale et le Sénat ont examiné le projet de loi sur la réforme des collectivités territoriales (Régions, Départements, Communes).

Le projet définitif sera voté par l'Assemblée Nationale dans le courant du 1er trimestre 2011.

Il ressort du projet les grandes modifications suivantes :

- les conseillers généraux

et régionaux seront remplacés par des **Conseillers Territoriaux** qui siègeront dans les 2 assemblées (leur nombre étant en forte diminution)

- les communes verront, pour celles dépassant 500 habitants, le mode d'élection des conseillers municipaux changer. Désormais cette élection aura lieu par scrutin de liste, sans possibilité de rayer un nom (listes bloquées)

et à la proportionnelle.

- par ailleurs ces listes devront respecter la parité hommes-femmes

**Cette réforme
s'appliquera
pour 2014**



- d'autre part, avant le printemps 2013, toutes les communes devront appartenir à une communauté de communes COM.COM (les préfets pourront procéder d'office au rattachement d'une commune à une COM.COM).

- il en ira de même pour les COM.COM qui devront se regrouper

pour former des ensembles de 15 000 à 20 000 habitants (le chiffre est encore en discussion). Des négociations sont déjà en cours entre les COM.COM mais faute d'accord c'est le préfet qui autoritairement procédera à ces regroupements avant juin 2013.

PASSAGE A LA TNT (suite)

A la suite des actions menées par l'ANEM (association Nationale des Elus de la Montagne), l'aide de 250 € pour l'installation d'une antenne numérique n'est plus soumise à condition de ressources pour toutes les résidences principales situées en zone d'ombre.

Par ailleurs toutes les

collectivités territoriales souhaitant numériser un réémetteur analogique ont désormais la garantie de recevoir un soutien financier de l'Etat. Toutefois il reste à savoir quels seront les foyers qui resteront en zone d'ombre, la CSA n'étant pas en mesure d'indiquer l'étendue de

ces zones. Il serait souhaitable d'en avoir connaissance au moins 6 mois avant le passage au numérique afin de pouvoir déposer les demandes d'aide à temps.



RANDONNEE PEDESTRE A ABIAN



Par une belle matinée ensoleillée, un groupe s'est formé place de l'église où la bonne humeur générale annonçait une journée agréable. Grands, petits, jeunes ou vieux, tout ce petit monde s'est donc lancé à l'assaut de la montagne, le but : ABIAN . La chaleur obligeant de nombreuses pauses pour se désaltérer, le rythme peu soutenu a permis de profiter du paysage, surprenant même une

biche au détour du chemin .

Au sommet, les plus anciens, arrivés par la piste ONF (en voiture par autorisation du responsable du secteur) nous ont accueillis avec forces rafraîchissements

Un repas tiré du sac, une causerie pour certains, une sieste pour d'autres, l'heure du retour se présenta .La descente prit moins de temps que la montée

(étonnant !), la place de l'église retrouva le groupe qui se sépara en se donnant rendez-vous l'an prochain, courant juin 2011, avec peut-être une autre destination.

3ème VIDE GRENIER : 1er AOÛT 2010



Pré tondu, emplacements marqués, le rendez-vous donné à 5h du matin voyait les organisateurs prêts à accueillir les exposants. Ceux-ci ne tardèrent pas à arriver et l'installation des stands s'engagea dans la bonne humeur générale. A 8h 82 exposants étaient installés, attendant de pied ferme les

visiteurs du jour.

Cafés, croissants étaient offerts par le Bar de la Poste et la boulangerie Thomas à tous les exposants. La journée s'annonçait sous de beaux augures, le temps ensoleillé et le ciel bleu participaient également à cette journée .

Une foule dense et continue arpentait toute la matinée les allées et les négociations et marchandages prenaient un rythme soutenu devant les stands. Après le repas de midi, les charlands ont de nouveau déambulé, malgré la chaleur qui nous rappelait que c'était bien le mois d'août.

En fin d'après midi tout ce beau monde remballait les objets qui n'avaient pas trouvé preneur. A la satisfaction générale des exposants, rendez-vous était pris pour 2011 avec déjà des réservations !

Un dernier tour du site pour le nettoyage final et la place du Pied de Ville retrouvait son cal-

me estival après cette belle réussite qui a enchanté les participants et récompensé les organisateurs.



LE HERON ET LA MARE AUX GRENOUILLES (fable d'un auteur local)

Depuis la nuit des temps, la mare somnolait
Une faune variée, laborieuse y grouillait.
Promenant sa superbe sans rien faire bouger,
Le héron sur son bord tranquillement régnait

Plus grande qu'un trou d'eau, plus petite qu'un lac,
Au cœur de la vallée, lovée dans son écrin,
Ses eaux calmes paisibles et sans aucun ressac
Nourrissaient des grenouilles et d'autres batraciens.

Le héron, sur de lui, y régentait la vie
Demandant même aux ânes de s'arrêter de braire
Oubliant cependant qu'hier n'est pas aujourd'hui
Et que le monde bouge et qu'il faut bien s'y faire !

De jeunes grenouilles déjà très aguerries
S'étaient prises à rêver d'une mare plus propre,
Mieux tenue, plus active et plus vivante aussi,
Déclenchant par cela le courroux et l'opprobre.

Que sont, dit le héron, ces têtards qui s'agitent ?
Ignorants de tout et capables de rien
Qui voudraient m'évincer ! Vraiment cela m'irrite !!
Pourquoi parler de mieux quand je dis que c'est bien ! ...

Sous ses plumes cendrées, du haut de ses échasses,
Il ne voit de la vie que ce qu'il en connaît
Soucieux en premier lieu de préserver sa place,
Que la mare tant pis ne cesse de stagner !!!



« AU CŒUR DE LA MOTTE

Monsieur BOUCHET Yves
Rue Sainte Catherine
04250 LA MOTTE DU CAIRE

Messagerie :
aucoeurdelamotte@orange.fr

BULLETIN D' ADHESION

NOM :Prénom.....

ADRESSE :

.....
.....

CODE POSTAL:.....VILLE;

ADRESSE MAIL :.....

TEL : FIXE.....

PORTABLE.....

COTISATION 10 EUROS

LA VIE DE L'ASSOCIATION

Notre association compte 95 adhérents

à jour de leur cotisation.

Elle est de ce fait l'une des plus importantes du village.

Elle ne bénéficie d'aucune subvention et vit grâce aux dons et cotisations de ses adhérents, ainsi qu'aux revenus de ses activités.

CALENDRIER DE NOS PROCHAINES MANIFESTATIONS

17 OCTOBRE 2010 : MARATHON DE BELOTE

5 DECEMBRE 2010 : MARATHON DE CONTREE

19 DECEMBRE 2010 : BUCHE DE NOËL (date à confirmer)

JANVIER 2011 : ASSEMBLEE GENERALE